

Simple remarques au sujet de " La ville d'Is "

Il est difficile d'affirmer la présence de la ville d'Is sous Douarnenez. Dom Le Pelletier est le seul auteur ancien sur lequel on aurait pu appuyer ce sentiment, mais il n'apporte aucune preuve à l'appui de son affirmation relative à la position de Is « sur le bord de la baie de Douarnenez et à fleur d'eau de haute mer. » C'est une simple opinion dénuée de toute critique. — D'autres historiens : Le Baud, d'Argentré, le Chanoine Moreau, parlent bien de « vestiges », de « ruynes », de restes de « murailles si bien cymentées que la mer n'a pu les emporter », « de vieilles maseures de murailles », mais ces termes semblent devoir plutôt s'appliquer aux nombreux vestiges de l'époque gallo-romaine que l'on a trouvés près de Douarnenez, à l'Île Tristan, à la Pointe du Guet, à Tréboul, Port-Rhu, Plomarc'h et alentour de la baie. Ces restes signalés par Le Men, M. de La Pilaye et d'autres archéologues témoignent certainement de l'existence d'un important établissement romain, mais ne prouvent pas que Is ait existé à Douarnenez ou à proximité.

On est donc conduit à rechercher ailleurs l'emplacement de cette ville et à le déterminer par l'intersection des cinq voies citées plus haut, auxquelles on pourrait ajouter celle qui venait de Rennes en passant par Gourin. Je renvoie pour ce point à

la *Note sur l'occupation militaire de l'Armorique par les Romains* de M. de La Passardière. Les diagrammes de ces voies y sont nettement donnés. J'en rappellerai seulement le mode de détermination basé sur les nombreux tronçons de routes et les vestiges que l'on a observés, les noms caractéristiques tels que Castel, Quistinic, Mouden... et les lieux reconnus comme ayant été occupés par des postes militaires qui, on le sait, jalonnaient l'axe des anciennes voies romaines. Or, si la voie qui allait de Civitas Aquilonia à Portz-Liogan passait à proximité de Douarnenez et à toucher l'île Tristan, il n'en reste pas moins que ces cinq voies se coupent en un point que j'ai indiqué ($4^{\circ}24'45''$ de longitude et $48^{\circ}04'40''$ de latitude) et qui se trouve à 4 milles environ dans le N.-W. de Douarnenez. Je ne crois pas qu'il puisse y avoir d'erreur possible ; l'existence de la voie Rennes-Gourin renforce encore cette conclusion.

En ce qui concerne la baie de Douarnenez, il n'est guère possible d'admettre qu'elle n'ait pas subi des modifications depuis même l'occupation romaine. Les traditions et les documents qui nous sont parvenus nous rapportent, en effet, qu'un grand bouleversement eut lieu sur les côtes celto-normandes, à une époque assez mal définie, que l'on place entre le v^e et le vii^e siècles. C'est pendant ce bouleversement que serait disparue la fameuse forêt de Koquelonde, dont on retrouva dans les grèves du Mont Saint-Michel, en 1735, après un ouragan qui bouleversa la couche des sables, de nombreux vestiges, en en même temps que les restes de plusieurs villages mentionnés par l'histoire et dans des manuscrits, et qui se trouvaient à la lisière de la forêt (1). — En 1892, M. de Beaurepaire annonça la découverte dans les grèves du Mont, à 3 m. 30 de profondeur, d'une chaussée pavée en diorite, laquelle n'était

(1) Habasque, t. III, p. 217. — Méniger, *Chronique du Vieux Granville*, p. 64.

autre qu'une voie romaine qui venait de Coutances, traversait la baie dans toute sa longueur et passait à une grande distance à l'Ouest du Mont pour aboutir à Saint-Servan (1).

En Bretagne, les traces d'affaissement se succèdent également tout le long de la côte. Je me bornerai à citer les faits les plus importants en commençant par les nombreuses découvertes de forêts submergées.

Le 21 juillet 1880, la marée mit à découvert dans l'anse du Val, près Roténeuf, en Paramé, une plaque de chêne en haut relief, représentant une tête d'homme de profil, au milieu des débris végétaux d'une forêt sous-marine (2).

Selon Habasque, on trouvait dans l'anse de Saint-Suliac des arbres sous-marins, recouverts par deux pieds d'eau à peine. Manet fit plus tard la même constatation et signala en outre des découvertes de troncs d'arbres, en nombre assez notable, près la Pointe du Meingar en Saint-Coulomb, devant l'embouchure de la Rance, dans les anses de Port-Blanc, de la Garde Guérin, de la Fosse-aux-Veaux en Saint Lunaire, du Porthu en Saint-Briac, et dans les grèves de Saint-Jacu et de Saint-Cast (3).

En 1811, M. de La Fruglays se promenant après une forte tempête sur une grève du voisinage de Saint-Michel découvrit des plantes de prairie, certaines bien conservées, et des troncs d'arbres renversés dans tous les sens. Sur un espace de sept lieues le long de la côte, il trouva des restes de cette forêt ensevelie.

De pareilles découvertes furent faites dans la rade de Morlaix et à Kernic, dans l'anse de Goulven (4).

(1) Communication de M. de Beaurepaire à la Société des Antiquaires de Normandie.

(2) *Bull. de la Société archéol. d'Ille-et-Vilaine*, t. xviii, 1898, p. 19.

(3) Manet, pp. 7, 10, 60, 90.

(4) Fourcy, *Explication de la Carte géologique*, pp. 164, 166, 167.

Dans les dunes qui bordent les terres du village du Riblé, au nord de Lampaul-Ploudamézeau, les sables amoncelés sur le bord de la mer recouvrent une ancienne forêt de chênes dont on aperçevait des vestiges dans les grandes marées (1). Cette forêt signalée par Pol de Courcy est sans doute la même que celle dont un ancien recteur de Ploudalmézeau, l'abbé Arzel, vit les traces à marée basse de l'équinoxe de 1855 (2), à l'Aot Vras.

Dans le sud de la baie d'Argenton, M. Carré a signalé les restes d'une forêt visible à toutes les marées basses.

M. Morio découvrit également les restes d'une forêt près de Porsal, en 1858. La même année, M. Delavaud étudia longuement la forêt ensevelie sous les sables de la plage Sainte-Anne près de Brest.

Dans l'anse de Bénodet, on retrouva sur les grèves une sorte d'avenue d'arbres immergés se dirigeant de Loctudy ou Plonivel vers les Glénans (3).

M. Vallaux observa une forêt de chênes enlisés sur la plage de Kervilgic (4). En 1906 également, M. du Châtellier signala d'importants débris de bois réduit à l'état tourbeux le long des rivages de Loctudy et de Plobannalec, et des arbres de haute futaie et des restes d'animaux trouvés sous les sables. Il parle aussi d'une forêt qui se trouvait non loin de la côte de Treffiagat, à 1 km. dans l'ouest du sémaphore de Lesconil et dans une terre arable ne découvrant qu'aux très basses mers (5).

On peut donc penser avec Delavaud que les forêts sous-marines sont « une preuve manifeste des changements que

(1) P. de Courcy, *De Saint-Pol à Brest*, p. 48.

(2) *Bull. de la Société archéol. du Finistère*, t. II, 1874-1875.

(3) A. de La Borderie, *Histoire de Bretagne*, t. I.

(4) *Bull. de la Société archéol. du Finistère*, 1906, p. 3.

(5) *Bull. de la Société archéol. du Finistère*, 1906, p. 9.

subissent les côtes dans leur configuration et de ceux des niveaux relatifs de la terre et de la mer ».

On a cependant contesté parfois la valeur de ces découvertes, mais elles sont corroborées par d'autres faits importants dont certains sont rapportés par des actes anciens. C'est ainsi que les Livres synodaux de l'Evêché de Dol font mention, parmi d'autres qui ont complètement disparu, des paroisses de Bourgneuf et de Paluel jusqu'à 1664 ; la première commença d'être submergée pendant le xv^e siècle, la deuxième le fut totalement dans le xvii^e siècle. D'autre part, d'une donation faite en 1202 à l'abbaye de Beauport par Alain d'Avaugour, il résulte qu'à cette époque, il y avait des prairies qui s'étendaient pour ainsi dire depuis l'île Saint-Riom jusqu'à l'abbaye qui en est maintenant distante de cinq kilomètres (1).

En 1846 lors des fouilles des quais du Port Saint-Père, à Saint-Servan, on découvrit, à 6 mètres au-dessous du niveau de la mer, des cimetières gaulois et gallo-romains (2).

Un affaissement de 15 mètres fut constaté en 1904 dans la vallée de l'Elorn, près de Landerneau, par M. Le Forestier de Quilien.

Près de Douarnenez, on se rappelle le dolmen situé entre la ville et l'île Tristan et qui était « tout-à-fait submergé à l'heure de la haute marée » (3).

Lorsqu'on fonda la digue sud de l'île de Sein, en 1867, on trouva, enfoncés dans les galets, des vestiges d'habitation (4).

D'après Cambry, les anciens marins disaient avoir vu entre le Guilvinec et Penmarc'h, à 15 ou 20 pieds sous l'eau, des pierres druidiques tellement vénérées qu'on disait la messe au-dessus,

(1) Habasque, t. I, p. 220.

(2) Chévremont, p. 373.

(3) Fréminville, t. II, p. 61.

(4) Chévremont p. 451.

en bateau, une fois chaque année. Je rappellerai aussi la découverte par Kerviler, en 1876, dans l'emplacement du bassin de Penhouët, d'un port préhistorique, à 7 mètres de profondeur.

Aux abords de l'Ile d'Orlanic, dans le Morbihan, en eaux peu profondes, on trouva des sépultures curieuses et des armes de silex éclaté en grande quantité (1).

Fréminville cite l'oratoire bâti par saint Tudy au milieu de l'embouchure de la rivière du Their, sur un plateau de rocher qui ne découvre plus qu'à marée basse (2).

Cet affaissement que nous avons constaté se poursuit de nos jours, assez lentement, il est vrai. Mais je ne veux pas poursuivre plus longtemps cette longue énumération. Je rappellerai cependant les vestiges du port que Dom Le Pelletier vit à Portz-Liogon (?), près du Conquet, et qui n'existent plus, et, plus près de nous, la submersion moderne de l'oratoire de Saint-Guirec, celui de la croix de Saint-Efflam dans la grève de Saint-Michel, et l'affaissement de la pyramide du Rojou qui fut construite en 1817 à 32 mètres de hauteur et n'en mesurait plus que 20 environ, selon M. Le Carguet, en 1897! (3)

Il est beaucoup d'autres exemples que j'aurais pu citer, mais j'ai laissé de côté les faits légendaires ou traditionnels pour ne retenir que ceux qui semblaient présenter une garantie d'observation scientifique réelle. Cette longue énumération de faits nous a, semble-t-il, entraîné loin de notre sujet, mais elle montre les changements indéniables subis par notre côte et il paraît certain que le sol a baissé pendant la période actuelle.

Peut-on admettre que seule la baie de Douarnenez ou plus exactement la région qu'elle recouvre ait échappé à ce mouvement général? Je ne le pense pas. Si même on ne pouvait citer

(1) *Bull. de la Société archéol. du Finistère*, t. XII, 1885, procès-verbaux, p. 47.

(2) *Bull. de la Société archéol. du Finistère*, t. II, 1874-75, p. 125.

(3) *Bull. de la Société archéol. du Finistère*, t. XXIV, 1897, p. 357.

les faits rapportés plus haut, on ne pourrait s'empêcher d'être frappé du faisceau de voies romaines qui convergent vers un point immergé dans la baie, et, comme il est difficile de supposer qu'elles s'arrêtaient brusquement à la mer, on est obligé de conclure qu'elles traversaient la baie en terre ferme.

Cette conclusion nous amène à faire émerger, au temps de l'occupation romaine, le fonds de la baie d'une hauteur de 25 mètres environ ; ainsi la baie disparaît presque entièrement.

Une émergence de cette importance apporte d'ailleurs un changement considérable dans la configuration de toutes nos côtes et cette nouvelle forme du rivage s'accorde parfaitement, en ce qui concerne notre région, avec la Géographie de Ptolémée et la carte de Peutinger (1).

FRANCIS JOURDAN DE LA PASSARDIÈRE

(1) Voir *Note sur l'occupation militaire...* p. 54, les conclusions de M. de La Passardière.

DEUXIÈME PARTIE

Table des Mémoires publiés en 1931

	PAGES
I. Simples remarques au sujet de “ La ville d’Is ”, par Fr. JOURDAN DE LA PASSARDIÈRE.	3
II. Saint-Tudy, abbé et confesseur (traduit de l’anglais du Rév. DOBLE, par Mlle BABLET)	10
III. La construction d’un clocher breton (Saint-Mathieu de Morlaix), par L. LE GUENNEC	16
IV. Autour de Brizeux, par Daniel BERNARD	28
V. Procès-Verbal des prééminences et autres droits appartenant au seigneur de Goesbriand en 1630, par R. COUFFON et L. LE GUENNEC	53
VI. Les écoles d’enseignement mutuel dans le Finistère sous la Restauration, par L. OGÈS	76
